

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 10

Buchbesprechung: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 9, septembre 1979

«L'infanterie sur la route des années quatre-vingts», telle que l'apprécie le Lt-colonel Elser de Hambourg est la première étude que nous avons retenue dans ce numéro. L'auteur commence par une rétrospective partant de la Deuxième Guerre mondiale et procède à la description des évolutions subies par cette arme jusqu'à nos jours. Il y ajoute quelques considérations sur les progrès à court terme que la «reine des batailles» est appelée à connaître.

De troupe pédestre qu'elle est à l'origine, l'infanterie, après avoir passé par une phase de motorisation, en arrive, dans les années soixante-dix, à être le plus souvent mécanisée. Ce développement des moyens de transport blindés se poursuit aujourd'hui encore au profit de l'infanterie, mais déjà, celle-ci se voit attribuer de nouveaux moyens sous la forme d'hélicoptères. En sorte que l'on peut admettre que, dans les années quatre-vingts, l'infanterie moderne aura totalement (sauf peut-être pour le combat des 200 derniers mètres) abandonné le déplacement pédestre au profit du binôme char-hélicoptère. Réserve faite, naturellement, du combat en terrain d'infanterie pur, en montagne, et de certains éléments défensifs. Il demeure, cependant, que le problème principal de cette arme reste le combat antichar. A ce titre, le développement par accroissement des distances d'engagement d'un moyen comme le tube roquette demeure une préoccupation essentielle au niveau de l'armement et des techniques d'engagement.

Au chapitre de l'instruction et des problèmes de conduite, nous avons noté tout d'abord un article du divisionnaire Denis Borel consacré à la situation de départ d'un exercice. L'auteur est d'avis que la séparation en «situation générale» et «situation particulière» ne se justifie pas. Il s'agit, en fait, de décrire une situation d'ensemble et se concentrant pour terminer sur celle de l'échelon exercé.

Nous avons, enfin, relevé le travail d'un officier de renseignements, le plt Walser, sur l'organisation du travail d'un bureau de renseignements. Il importe de faire clairement la différence entre les modèles d'école et la réalité. A ce titre, l'auteur donne d'utiles indications sur l'organisation effective du travail de la section de renseignements à l'engagement, en s'efforçant de tenir compte des servitudes qu'un SR «modèle» a tendance parfois à négliger.

Protection civile N° 9, septembre 1979

Ce numéro est consacré aux vingt-cinq années d'existence de l'Union suisse pour la protection des civils. Il est introduit par un avant-propos de M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice & police, qui rappelle que les objectifs de notre politique de sécurité sont «d'empêcher la guerre, d'assurer la paix et de maîtriser les catastrophes».

Les liens avec l'armée sont à maintes reprises mentionnés dans l'évocation historique qui constitue l'essentiel de ce numéro. On y trouve, en particulier, l'appel, daté du 21 octobre 1957, de M. Paul Chaudet, chef du Département militaire fédéral, destiné à promouvoir la collaboration de l'armée avec la protection civile et insistant sur la responsabilité, dans le domaine de la défense générale, de chaque citoyen, où qu'il soit placé.

Quelques données statistiques montrent l'état actuel de la protection des civils: abris protégés pour 6 millions de personnes, environ 850 PC, quelque 72 500 lits dans les installations sanitaires. Pour l'ensemble de la protection civile, 70% du matériel nécessaire a déjà été livré, et le 50% du personnel est actuellement instruit.

Rivista Militare N° 4, juillet-août 1979

D'un sommaire riche et diversifié, nous avons retenu trois articles. Tout d'abord, celui que le général Franco Donati consacre à l'armée de la République populaire de Chine. Y sont en particulier étudiés les formations de frontière, les blindés ainsi que certaines questions géopolitiques. L'étude du général Donati se termine par quelques remarques concernant la modernisation de l'armée de Chine populaire et les acquisitions de matériel occidental: la Chine s'intéresse au matériel français (missiles, hélicoptères, chars, armes automatiques), anglais (avion à décollage vertical), américain (électronique pour l'essentiel), japonais (électronique encore) et allemand (hélicoptères).

Sous le titre «Train-hôpital, une unité sanitaire mobile», le général médecin Elvio Melorio retrace les grandes lignes de l'histoire des trains-hôpitaux depuis la dernière guerre. Il expose les problèmes actuels et les conceptions nouvelles de ce type d'installations, ainsi que les expériences réalisées lors d'un récent exercice logistique intitulé «Esculape-Express». Avec l'hélicoptère, le chemin de fer devient un moyen de transport de plus en plus apprécié en raison de sa haute capacité d'une part, et des soins que l'on peut prodiguer pendant le voyage d'autre part.

«Hélicoptères antichars» est une interview du colonel Emilio Valente, responsable, à l'état-major général de l'armée italienne, de la coordination du programme de développement de l'hélicoptère antichar A-129. Cet appareil peut être comparé aux «Cobra»; il constitue un développement de l'A-109 qui, à titre expérimental, avait été équipé du missile «TOW». Le nouvel A-129 en sera équipé de manière définitive. De l'avis du colonel Valente, un tel moyen est devenu absolument nécessaire dans le concept global de la lutte antichar.